L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 10 DECEMBRE 1844.

PAR MAGNE & WEISSE.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES. Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce [illegible] sera payé comme une nouvelle annonce. Un carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes [illegible] de détail, $60; les Banques, Compagnies [illegible] et autres institutions publiques, $80; les [illegible] bateaux à vapeur, ou les marchands [illegible] faisant la commission, $80. Ces abonnés [illegible] payer au taux des annonces ordinaires.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré [illegible] par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles [illegible] publics à des ventes d'immeubles, [illegible] articles signés par des passagers, les annonces [illegible] &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalle [illegible] par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle [illegible] paieront le double du prix des annonces [illegible].

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires [illegible] telles que ventes à l'encan par autorité de [illegible] ventes de plantations et habitations, maisons [illegible] à vendre, à louer ou à affermer, esclaves [illegible] esclaves marrons, [illegible] &c., lui seront [illegible] aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées [illegible] de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il [illegible].

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et les annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

COLLEGE MANDEVILLE.

PERSONNEL DU PROFESSORAT.

LEWIS FLEIN, Président et Professeur de Mathématiques.
ALBERT W. [illegible], M. A., Professeur d'Anglais et de Mathématiques.
WILLIAM F. ROSE, Professeur d'Anglais, de Latin et de Grec.
PIERRE JULIEN, Professeur de Français.
J. [illegible], Professeur d'Espagnol.
CHARLES [illegible], Professeur de Dessin.
F. [illegible], Maître d'escrime et de Tactique militaire.
L. SNYDER, Maître d'Etude.

Les personnes suivantes, ayant leurs enfans à cette Institution sont à même d'en donner des informations:

[illegible] Esq.	John Martin, Esq.
H. [illegible] Simon, de la [illegible]	Théophile Fortier, Esq.
[illegible]	J. P. Whitney, Esq.
[illegible] White.	Alexander Philips, Esq.
[illegible] Jones, à Co.	Joachim K hu, Esq.
[illegible]	J. A. Barelli, Esq.
[illegible]	J. B. Leefe, Esq.
R. J. [illegible], Esq.	Théodore Shute, Esq.
Thomas Toby, Esq.	Daniel Frederick, Esq.
[illegible]	Thomas Fellows, Esq.
[illegible]	A. P. Lanaux, Esq.
[illegible]	Richard Charles, Esq.

M. Philippe [illegible], Esq. est l'agent du College. 20 nov—3m

COURS DE LANGUES.

CLASSES DU SOIR.

Le soussigné, professeur de Langues Modernes, informe respectueusement les Messieurs qui désirent acquérir une connaissance de la langue Anglaise ou Espagnole qu'il ouvrira de nouveaux cours le mercredi quatre décembre.

[illegible] qui veulent s'adonner à l'étude d'une langue vivante [illegible] déjà suffisamment prouvé que [illegible] méthodes d'instruction (méthodes des Jésuites) [illegible] des milliers de personnes [illegible] l'étude de cette branche, la plus [illegible] grandes [illegible].

[illegible] le soussigné offre au public, est fondé sur [illegible]. C'est un système complet dans [illegible] et qui n'a jamais été publié ni adopté par [illegible] l'Anglais, le Français, l'Espagnol [illegible].

[illegible] Ainsi que tel sceptique que [illegible] de la vérité de ce que j'avance [illegible] par plusieurs personnes [illegible] de la Douane, No. 141, près des Remparts.

J. M. De PALOS,
Professeur de langues modernes.

[illegible] M. Palos, plein de reconnaissance pour les marques de [illegible] qu'il a reçues du public, et encouragé par les succès incomparables qu'il a obtenus dans la carrière [illegible], informe respectueusement les parens [illegible] que son institution nommée l'Académie [illegible] sera ouverte le neuf de janvier prochain [illegible] les élèves. 20 nov—

INSTITUTION CLASSIQUE ET COMMERCIALE,

DIRIGÉE PAR J. F. BUFFET.

Rue [illegible], No. [illegible], entre les rues de la Douane et [illegible] ville, Nouvelle-Orléans.

[illegible]

J. F. BUFFET.

Mme. BROWN

Annonce au public qu'elle vient d'ouvrir un Externat rue Dauphine, No. 225, pour la classe de couleur. [illegible] sont: Le Français, l'Anglais et l'Espagnol, la Lecture, l'Ecriture, l'Arithmétique, l'Histoire, la Géographie, [illegible] Les ouvrages [illegible] tous genres. [illegible] nov—1

STROUD & DEPOUILLY,

ARCHITECTES, ARCHITECTES.

Ont leur bureau [illegible] Passage de la Bourse, entre [illegible] de la Bourse [illegible].

HOTEL DORLEANS

RUE DE CHARTRES,

Entre les rues St. Louis et Toulouse, No. 101.

[illegible], propriétaire de cet établissement [illegible] prévenir Messieurs les habitants et les [illegible] que l'Hotel vient d'être réparé et l'ameublement [illegible] changé, que l'on pourra avoir des [illegible] comprise, à raison de $45 par [illegible] piastre par jour. Appartements pour famille [illegible] jusqu'à deux piastres.

[illegible] toujours servi abondamment et [illegible] agréable aux personnes [illegible] patronage.

[illegible] fixe à Seize piastres par mois [illegible] et on prend comme près [illegible] pour le dehors à des conditions [illegible]. [illegible] nov—3m

CURE RADICALE DES CORS,

Sans aucun danger, et sans éprouver la moindre douleur.

LE Dr. ROSENBERG, de Varsovie, capitale de la Pologne, [illegible] l'honneur d'annoncer aux dames et messieurs de la Nlle. Orléans et aux habitants en général, qu'il entreprend l'extirpation des cors, excroissance de chair sous les ongles, durions et généralement toutes les substances [illegible] qui paraissent sur ou entre les orteils, par le moyen [illegible] dans sa composition. L'opération se fait en quinze minutes, sans que l'on ait à couper et sans que l'on éprouve aucun mal. Immédiatement après, l'on peut reprendre le cours de ses occupations, sans le moindre désagrément.

Le Dr Rosenberg est porteur de certificats très flatteurs qui lui ont été donnés tant en France que dans les autres [illegible], par des médecins et chirurgiens, un an après les [illegible].

Le Dr R. reçoit tous les jours, depuis 9 heures et demie [illegible] jusqu'à 11 heures et demie; et depuis 1 jusqu'à [illegible] heures de l'après midi, au No 174, rue de Chartres, [illegible]. 20 nov—6m

M. DUBUISSON,

CHIRURGIEN DENTISTE, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'arriver de New York, d'où il a porté une belle collection de dents incorporatibles de premier [illegible], il vendra celles [illegible] à pivot $4, et s'il les place lui même, en [illegible], celles montées sur des plaques d'or [illegible]. Il orifiera ou cimentera les dents à [illegible] avec assurance du succès, même après que les dents auraient fait éprouver le mal odontal. Il [illegible] toutes les opérations pratiquables à la bouche et extraira les dents à cinquante cents, et les autres opérations à [illegible] plus modérés. Sa demeure est rue de l'Esplanade, No 146, entre Remparts et Bourgogne. On pourra le consulter gratis, et l'employer depuis [illegible] heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après midi. [illegible] nov—1m

L'ECOLE DE DROIT LOUISIANAISE

Qui est maintenant établie d'une manière permanente au No 117, rue Royale, entre les rues St. Louis et Conti, s'ouvrira le 1er décembre prochain pour le commencement des études.

Cette institution, la seule aux Etats-Unis où le Droit Civil soit enseigné et étudié, quoique d'une origine encore récente a reçu un accueil si flatteur du public, que le [illegible] croit qu'il est de son devoir de n'épargner ni [illegible] ni dépenses pour en étendre l'utilité autant que possible.

Le cours d'étude est à la fois général et spécial.

Le Cours général qui embrasse les élémens de la science de la jurisprudence, est destiné à servir d'introduction au cours spécial. Il renferme indépendamment de l'explication de la philosophie du droit et de son utilité, l'histoire et l'exposé de la jurisprudence Romaine, Française et Espagnole et de la Loi commune, étude indispensable à l'élève pour le mettre à même de comprendre les élémens de la Jurisprudence Louisianaise; de plus, le professeur développera les principes du droit moderne international et du droit constitutionnel &c. &c.

Le Cours Spécial comprenant l'étude de la Législation actuelle de la Louisiane et ayant pour objet de rendre les élèves habiles à être admis au barreau, se compose de l'étude des divers auteurs mentionnés dans le règlement de la Cour Suprême du 30 novembre 1840 en tête du 13me. volume des Rapports de la Louisiane.

[illegible] une bibliothèque de droit, très [illegible] renfermant plusieurs milliers de volumes. L'hon Henry A. Bullard, Juge de la Cour [illegible], J. P. Benjamin, Roselius, ancien avocat général, M. [illegible] se joindront au soussigné pour donner des leçons [illegible] institution.

[illegible] piastres pour le cours [illegible] spécial. Chaque cours est de six mois. Les élèves qui [illegible] au cours spécial seront admis sans frais additionnels au cours général.

Les demandes seront adressées au soussigné, qui s'empressera de fournir les renseignements ultérieurs que l'on pourra désirer.

Nouvelle-Orléans le 5 oct. 1844.
9 oct—6o GUSTAVE SCHMIDT.

CACAO—[illegible] sacs Guayaquil, à vendre par
9 nov E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

BARILS A MELASSE—1000 supérieurs, d'environ qua[illegible] cents galons chacun, on peut en voir les échantillons [illegible] magasin.
2 d JOHN HALL, 1 Front Levée

LIQUEUR DE M. KIEL.—On recevra les ordres pour cette excellente liqueur directement de la maison P. F. Hering, à Copenhague.
21 nov ISAAC BRIDGE, 78 Magasin

Marchandises Sèches.

FRED. BONIS & LOUVRIER,
29, RUE DE CHARTRES,

ONT maintenant en magasin leur assortiment de marchandises françaises importées directement, et qu'ils vendront à très petit bénéfice. Leur stock se compose en partie de:

2 caisses mousseline de laine pure, dessins veloutés.
1 do indiennes françaises des meilleures fabriques tel les que gros Odier-Dollfus &c.
Robes tissées en laine, pour robes,
Soieries belle qualité, pour chapeaux, assortie de couleurs, Soies d'Italie, noires 4/4, 4/4 et 6/4
Rubans à chapeaux, très nouveaux
Fleurs fines pour modes
Cols brodés et Guimpes
Mouchoirs Batiste unis, à ourlet et brodés batiste
Une grande variété de cravates pour hommes et pour femmes; Crêpes de toutes couleurs
10,000 douzaines bretelles assorties, différens genres
[illegible] grosses boutons de nacre français, anglais et de Chine.
100 livres soie à coudre, couleurs assorties
Ornemens de jais, boutons, épingles, broches, peignes &c
Toutes sortes de bas en coton, en soie et en soie
Un grand choix de mercerie et fournitures
Corsets sans coutures et corsets Cousus
Gants en soie, dito en chevreaux, de Jouvin
Parfumerie, savons, eau de Cologne, pommades &c
Indiennes à rideaux chamois, bleus, rouges &c &c.

FRED. BONIS & LOUVRIER,
29, rue de Chartres.

Magasin de détail, au coin des rues Poydras et Carondelet.

Note—Les marchands sont priés de venir examiner notre stock. 6 dec

AUX TAILLEURS.

DRAP de Sédan français, pour lévites,
Drap satin, noir, pour pantalons,
Casimir nouveauté, double largeur
Satin pour gilets, serge croisée, serge soie, piqués de Marseille, pour gilets, coupons de gilets en cachemire, soie croisée, soie et fil à coudre, boutons &c. Reçus directement par les soussignés.
6 dec FRED. BONIS & LOUVRIER, 29 Chartres

Marchandises fraiches et de nouveauté.

Venant des encans de New York.

C. M. SIMPSON fera aujourd'hui à son nouveau magasin rue de Chartres, encoignure de la Douane, No 35, l'ouverture d'un nouvel assortiment de marchandises de nouveauté, convenables aux personnes de la ville et de la campagne, dont la plus grande partie provient des encans de New York. Ces marchandises seront vendues A TRES BAS PRIX. Les détaillants sont invités à venir les examiner. 3 dec

DRAPS FRANCAIS, CASIMIRS, ET SUPERBES DRAPS DE CASTOR.

NOUS venons d'ouvrir aujourd'hui, le plus vaste et le plus bel assortiment de DRAPS et de CASIMIRS qui ait été importé sur ce marché.

Nous appelons particulièrement l'attention des marchands détaillants et marchands-tailleurs sur ces marchandises, qui seront vendues à bas prix.

H. DE GOER & RIFFLARD,
9 nov No. 21, rue des Magasins.

MARCHANDISES SECHES—Les soussignés ont à vendre de jolies indiennes à six sous un quart la yard; Indiennes couleurs garanties, à 10 cents;
Idem do supérieures, à 12 1/2 cents;
Idem 4/4 de large, à 30 cents;
Idem françaises 4/4, à 35 cents;
Mousseline de laine nouveau style, à 25 et 37 1/2 cents;
Cachemire d'Ecosse, de 37 1/2 à 71 cents.
Ainsi qu'une variété d'autres marchandises, à vendre également à bas prix.
[illegible] nov MONOD & DAVOCK, 38 Chartres.

MARCHANDISES DE SAISON.

REÇU par les derniers arrivages de France et à vendre à très bas prix, par les soussignés:
Couvertures blanches françaises 3 points, pesant 9 liv.
Do. vertes do do 9 1/4 do
Do. bleues do do
Do. laine mérinos 1 point, article supérieur,
Do. de 12 do do;
Do. molleton 12 do même article pour lit d'enfans;

Cotonnades françaises très fortes;
Bretelles élastiques assorties en prix et de qualités;
Mitaines laine à doigt; gants cachemire pour hommes;
Gants en peau noirs et en couleur pour homme et pour femme; Epingles noires et en couleur unies et taillées; bas noirs pour femme en filoselle, bas gris très grands; damassés laine et laine et coton pour meubles; draps français noirs et en couleur; casimirs noirs et article nouveauté; mérinos français noirs et en couleur, mousseline laine unie, 3/4 et 5/4; dito nouveaux dessins pour robes; châles mérinos noirs et en couleur, 4/4, 6/4, 8/4 et 8/4; châles satin laine grandeurs assorties; indiennes rouges, chamois et bleu uni pour meubles; indiennes chamois et bleu satiné pour rideaux; mouchoirs batiste unis et à ourlets.

Par les derniers arrivages d'Angleterre.

Un assortiment complet de bas et chaussons blancs et en couleurs; mérinos noirs et en couleur, alpaca noirs et imprimés; mousselines laine et cachemire d'Ecosse; gants mérinos pour hommes; saxonies de couleur, châles; damassés en laine et en coton, châles tricot 1/4, 7/4 et 8/4, bonnets de nègre; Guernsey frocks; foulards de soie pour la poche, couvertures blanches, dentelles imitation valenciennes, soie à coudre, bas mérinos et cachemire pour femme, bretelles tricotées, serviettes barrées rouges, unies et damassées.

Par les derniers arrivages du Nord.

Un assortiment complet de marchandises américaines.
8 oct FORCADE & Co. 13 Canal

CALVIN HUNTINGTON, No 46, rue Bienville offre à vendre les marchandises suivantes par cargaison maintenant en débarquement:
100 balles coton écru 4/4, marques L. C. M. et autres,
20 do osnaburgs et Lowell 4/4, 3/4, de la Caroline,
20 do drill en coton de Suffolk et Amoskeag;
40 do toile à draps, coton et cotonnade 9/4 de Watham;
20 do Osnaburg de Dundee et Burlaps de 40 pouces
10 do toile de Russie pour serviettes,
10 do coton blanchi, kerseys, linseys jeans, mouchoirs coton et à carreaux, de Kingston
22 nov—10

ARTICLES DE NOUVEAUTES, EN FER. NEW YORK.

STILLMAN, ALLEN & Co., propriétaires des forges où se fabriquent ces ouvrages, ont à grande taille établi une superbe machine pour exécuter dans un tout genre et avec les meilleurs matériaux des machines et bouilloires à vapeur, des moulins à sucre; des alambics et des [illegible], des chaudières à sucre en fer battu, des presses hydrauliques et à vis, et généralement tous les objets de fonte.

Les habitants et autres, sont respectueusement priés de leur envoyer leurs plans, &c. au No 35, rue du Camp Nouvelle Orléans.

E. SMITH & Co., Agents.

Qui ont constamment en vente, des thermomètres à sirop. [illegible] dec

GARTHWAITE, PAYAN & Co.

Magasin d'Habillements, en gros et en détail, No 29, rue du Canal entre Chartres et Vieille Levée

En outre de leur stock précédent, ont reçu par les navires Alfred, Alabama, Colombo, Yazoo, Empire et Oneida, l'assortiment complet d'HABILLEMENTS FAITS qu'ils offrent à très bas prix, pour du COMPTANT.

PALETOTS ET LEVITES

En draps bleu, blanc, vert noir, [illegible] Lowell jeans, Kentucky jeans, en cassinets, [illegible].

HABITS ET LEVITES.

En draps français, anglais, allemands et américains, bleus, bleu-verts, bleu invisibles, verts, bruns et couleur d'or.

PANTALONS—En casimir français et anglais, bleu uni, couleur chevreau, unis, rayés et bleus, en kersey, linsey, Kentucky jeans cotonnade et casimir satiné.

GILETS—A col retourné, croisés, en soie, velours et frapé, noirs et à dessins, cachemire fantaisie, velours laine, satin noir, uni et à dessin; piqué de Marseilles, bombazet noir.

CHEMISES ET CALECONS—En toile d'Irlande, toil écrue, coton, calicot, ginga, flanelle Canton, laine d'agneau, mérinos et coton, cols de chemise, écharpes en satin et en soie, riches; bretelles en gomme élastique, cols, gants, bretelles coton et autres; 300 douzaines casquettes, Cotonnades en veau-marin, drap et étoffe du Japan

HABILLEMENTS D'ENFANTS—Paletots et Lévites, Gilets et Pantalons de tout genre.

Les habitants marchands et pacotilleurs trouveront leur avantage en venant examiner ces marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. 7 nov

WILLIAM DAVIDSON, JOHN PARKISON

WILLIAM DAVIDSON & CO.

AGENTS-ENCANTEURS,

ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

Rue du Canal, No 81. N. Orléans.
[illegible] nov.

Domestique créole à vendre.

UN jeune nègre âgé d'environ 14 ans excellent domestique de maison et palefrenier, parlant l'anglais et le français. S'adresser au No. 149, rue de la Commune.
6 dec

DEMANDE—On désirerait trouver à louer, une bonne négresse cuisinière, qui sut blanchir et repasser—S'adresser au No. 53, rue du Vieux Bassin. 4 dec—e

LE soussigné offre à vendre à des prix très modérés les articles suivants, ayant droit au drawback:
500 barriques vin rouge de toute description
1,500 caisses do do
8 demi pipes eau de vie, J. J. Dupuy, et un assortiment de liqueurs, fruits à l'eau de vie, fruits conservés, truffes, sardines, cornichons, absynthe et conserves.
5 d CHARLES DUFOUR, 11 Conti

MAGASIN DE GROCERIES

Encoignure Royale et Dumaine 249.

FERBOS.

A VENDRE en débarquement des navires Edouard et Columbus, de Bordeaux,

Vin en barriques St Julien Médoc, St Estèphe et Mont Ferrant, sardines, en grandes, deux tiers et demi boîtes mastic à bouteilles, rouge, jaune et vert

En magasin, vins en caisses, tels que Chateau Margaux Chateau Laffitte, Soussans Médoc, St Julien et St Estèphe, patés truffés de foie d'oies de Strasbourg, becasses, perdreaux, petits poids, cèpes à l'huile, truffes, saucissons de Lyon.

Salaisons assorties de Marseilles et américaines, moutarde, eau de fleurs d'oranger, liqueurs de champion, fruits à l'eau de vie et divers autres articles.

Vin rendu à domicile à 8, 10 et 12 bouteilles pour $1
3 dec—10

A VENDRE au débarquement du navire Columbus, de Bordeaux:
16 barriques Vin rouge pour famille;
10 demi barriques Vin blanc de choix.
13 nov P. LONGIS, 116 rue Royale

F. & J. LACOSTE, Importeurs.
105, rue Royale.

EN débarquement des navires Vaillant, Cabet et Alexandre:—

Vins de Bordeaux, tels que: Chateau Lafitte, en barriques, demi barriques et caisses; Chateau Margaux dito dito; St. Estèphe dito dito; St. Julien Médoc dito dito; St Emilion Nos. 1 et 2, dito dito; Montferrand en barriques

Un assortiment complet de liqueurs fines, surfines, parfaites, fruits à l'eau de vie, curaçao, marasquin, absinthe, vin du Rhin, vins généreux assortis, vermut, anisette, Champion No 1.

Aussi—Bouchons fins et mi-fins pour bouteilles et dame jeannes. 22 nov

A VENDRE par le soussigné:
60 barriques vin rouge, Montferrand.
75 do do St. Estèphe Médoc.
40 do do St. Julien Médoc.
50 barils vin blanc, Haut Sauterne.
30 do de Haut Barsac
70 caisses vin rouge, St. Emilion.
73 do do Médoc, vieux.
9 barils vinaigre.
Huile d'olive en bouteilles et en demi bouteilles.
Fruits à l'eau de vie en pobans de différentes grandeurs.
Anisette de Marie Brizard et Roger, en paniers.
do do de en caisses de 12 bout's
Sardines de Colin en demi boîtes.
Olives et capres marinées; savon de Marseille.
Eau de fleurs d'oranger; bouchons ordinaires et fins.
Bouteilles vides; cire pour cacheter les bouteilles.
Prunes sèches en pobans et en boîtes.
7 d B. TALAMON, 78 et 80 St. Louis

Marchandises de Marseilles.

RECUES par le navire Orezimbo: 50 caisses eau de fleurs d'oranger triple, 25 dito eau de Cologne en rouleaux, 10 dito Curaçao en cruchons, grand modèle, 15 dito Kirchen Wasser, 100 dito liqueurs assorties, 10 dito liqueurs au noyeau, 10 dito vin de [illegible] en demi bouteilles, 25 dito savon de Castille, 15 dito vermicelle, macaroni et pâtes, 6 do. semoule, 100 dito raisins assorties, 20 dito capres capotes, 500 paniers huile de l'Agnière en grandes et en demi bouteilles, première qualité de cette marque 5 balles bouchons pointus pour la bière, 20 balles bouchons fins demi longs pour le vin, mailles parfumerie de Grasse, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
25 nov Rue de Chartres, 24

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Venus, du Havre:
4 0 boîtes pâte pectorale de mou de veau;
50 paniers champagne;
30 caisses absinthe Suisse,
200 litres kirchwasser;
30 caisses fruits au jus et à l'eau de vie
COURVOISIER & Co, encoignure Royale
27 nov et Orléans

RAISINS—do boîtes, nouvelle récolte, à vendre par
20 oct JOSEPH PRATS, 20 Vieille Levée

Marchandises Sèches.

REÇU par les derniers arrivages d'Europe et du Nord et à vendre à très bas prix, par les soussignés:

[illegible] couvertures en laine mérinos 6, 10 et 12 points, dito en coton molleton, cotonnade française, dito Bejantées, draps noirs et en couleurs, casimir de toutes qualités, dito noir satin, nouveauté pour pantalon, mousseline laine nouveaux dessins, dito 4/4 noir noir et bleu, dito couleurs, unies et noires, cachemire d'Ecosse noir, bleu, rose, violet et autres couleurs, satin rouge pour meuble, dito lisse satin chamois et unis pour meubles, dito gris bordures chamois bleu et rouge, ombrelles en soie, glacés et brochées, dito pour enfans, parapluies 26, 28, 30 et 32 pouces, agraffes blanches et argentées pour petites bottes, écrevisses à faire roses et lilas, écrin de toile unis et couleurs, passementerie soie, chainettes simples, doubles, à coquilles et perles, frange noire, cordelières noires et en couleurs, soie à coudre, boutons en soie et cordonnet couleurs assorties, nouveaux modèles, bretelles en gomme élastique de toutes qualités, dito en coton, mouchoirs Cholet, dito pour enfans, mouchoirs batiste [illegible], imprimés à vignettes, dito à jour et à broderie, dito [illegible] nouveau genre, foulards en soie nouveaux dessins, bas de soie noirs, dito filoselle, demi bas de soie et filoselle pour hommes, bourse en filet, soie et filoselle, en coton, bas de fil d'Ecosse unis et brodés, gants en filets, mitons en filet soie, victoria, à 1 anges &c. dito à la main et à fleurs, cravates soie longues, de satin noir, dito 1/4 des 30, 31, 32 et 36 pouces.

Chales caméléon laine, fou Thibet imprimés, dito en cachemire, châles satin noir à carreaux, dito laine [illegible], dito laine dames en couleur nouveaux genres, cravates et bérets en soie pour dames; velours en soie et en coton couleurs assorties, gros de Naples noir et blanc, satin et moire noir et en couleurs, marcelines en nuances assorties, pékin noir, crêpe et moiré blanc, rose bleu, &c., gros de Naples et satin noir et blanc, marcelines de toutes couleurs, rubans, satin uni, no. 1 1/2 à 9, dito taffetas unis noirs et couleurs, gants en soie noires et en couleurs, gaze unie, poult soie écrue et en couleurs, batiste noire 36 et 40 pouces, crêpe noir et blanc, damassé coton de toutes couleurs, flanelle laine unie et croisée, pour [illegible], toile cretonne, boutons en os de toutes largeurs, dito pour paletots, dito en acier et en corne moulée, fil français, galons et rubans fil, peignes à retapper et à chignons, eau de Cologne par flacons de litre et demi litre, eau de Perse, colcrème, crème de concombre, savons &c. &c.

Un joli assortiment de marchandises américaines telles que coton blanc et écru, indiennes, cotonnades bon teint à carreaux, Kentucky jeans, &c. &c. Un assortiment de bas et chaussures, laine, coton et mérinos, chemises et caleçons tricotés &c. &c. BORDERES & Co.
8 dec 11, rue du Canal.

NOUVEAUTÉS.

LE soussigné a reçu en consignation par le navire Rubicon, du Havre: Un assortiment magnifique de ce qu'il y a de plus nouveau, drap Sedan et Elbeuf en toutes nuances, cachemires et velours pour gilets, fournitures pour tailleurs et un très beau choix d'articles pour modistes tels que: Rubans, velours, épingles, voilettes, sparteries, fleurs, &c. etc etc. Aussi, une caisse de parfumerie fine. Ces articles n'étant pas limités, seront vendus au plus bas prix pour du comptant.
9 d—6 T. MINVIELLE, 86 Chartres

GRANDES NOUVEAUTES.

LORNE & FROIS,
21, rue de Chartres,

ONT reçu par les derniers arrivages un grand assortiment de Marchandises, qu'ils vendront en gros et en détail à très bas prix.

Echarpes cachemire brochées, dito dito imprimées; écharpes turquoises algériennes, dito dames double façonné, écharpes velours algérien doublées, dito dito matelassé riche, mantelets moirés doublés et ouatés, dito gros grain unis et ouatés, manteaux cachemire très riches, dito laconnés et imprimés, châles Pekin façonnés riches, do gros grain écossais, do satin glacés unis et façonnés, do mérinos noirs et en couleur, cravates pour dames, satin pekin, do, do do cachemir, do do mousseline d'Ecosse, cachemire d'Ecosse extra riche, mousseline de laine do do, robes de barèges très riches, cols et pèlerines brodées nouveautés, mouchoirs batiste brodés et garnis do do à broderie, do do à ourlet et unis, foulards noir moiré pour robes do do, do do noir [illegible] noir et marine, do do en couleur do, [illegible] gros de Naples noirs et en couleur, rubans velours et autres, fil dits articles assortis, guirlandes roses et blanches, couronnes d'oranger et autres, indiennes françaises nouveautés, mousselines unies et brodées, dito dito en soul or, velours de soie noirs et noirs bleu, dito couleurs unies assorties, dito moirés couleurs assorties, gants de peau blancs longs, dito dito couleurs assorties, mitaines filet blanc longs, dito dito courtes; gants dito longs et courts, mitaines et gants filets brodés, dito unis noirs; toiles à draps 6/4 et 12/4 de long; coton à draps dito dito toiles d'Irlande et de Paris, flanelle françaises et américaines, couvertures laine 12/4, cotons rouges, bleus et chamois à rideaux, damassés en laine pour rideaux, satines et façonnés dito cotons blancs et écrus 3/4 4/4 et 6/4, indiennes américaines et anglaises, casimirs à pantalons en couleurs, draps français noirs et bleus, satin de laine et casimir noir à couleurs pour hommes nouveautés, dito dito satin noir, dito gros de naples, mouchoirs madras fins, dentelles noires et blanches, passementerie en tous genres, paniers grandeurs assorties, eau de Cologne, première qualité, coton [illegible] anglais et américains bretelles françaises supérieures [illegible] ordinaires étoffes pour la toque.

Et un assortiment de plus variés d'autres articles dans leur genre. 9 dec

MORTON & Co.
No 25, rue des Magasins.

RECOIVENT en outre de leur nouvel assortiment, par les navires Mariana, London et Mississipi:

Scieries toile d'Irlande supérieure en pièces et demi pièces, 5 do toile d'Irlande non apprêtée, mise expressément en pièces et demi toiles à l'usage des familles, toile à drape blanchie 10/4 et 12/4, cretonnes et nappes en toile [illegible], mouchoirs batiste fil, blancs pour dames, mouchoirs mull et Suisse, indiennes léopards pour meubles, flanelle écarlate et blanche, flanelle croisée, rouge et bleue. Les anglais assortis et allemands pour [illegible] [illegible].

LE soussigné a reçu par les navires Franklin et Alexandria, Hope, Rosalie et Miss de Livingston.

Un grand assortiment de MARCHANDISES ANGLAISES, qu'il [illegible]

[illegible]
Toile à drape différentes largeurs [illegible]
Linon, mouchoirs batiste,
Linge de table, damassé et serviette,
Serviettes, diaprées, œil de perdrix et bordées,
Pochons [illegible] unis et à carreaux
Ligatures en fil, assortiment blanc,
Coutil blanc, brun et couleurs de fantaisie
Toile de Hollande, grise et écrue,
Osnaburg patente et toiles habituens,
Fil retorts de toute couleur, fil à cordonnier
Mouchoirs madras et [illegible]

Aussi—Un grand assortiment de marchandises anglaises, consistant en jaconat et cotonnade mull, mouchoirs madras, [illegible] Book Muslins, mousseline suisse, [illegible], tout ce qui est demandé au [illegible] [illegible] pour [illegible] comptant. SMITH BRYAN, 25, Douane
9 dec

Mlle. MACE

Continue la vente à bas prix de ses marchandises, composant un assortiment de MODES ET NOUVEAUTES pour dames. Voulant toujours liquider dans la saison et ne pouvant trop répéter que ses prix sont réellement très avantageux.

Ayant un atelier dirigé par deux dames qu'elle a amenées de France cette année, elle se charge comme par le passé de toute confection en Modes, rue Royale 165, près la rue Toulouse. 4 dec

MADAME FANNY FRYER

A l'honneur d'annoncer aux dames de la ville et de la campagne, qu'elle vient d'arriver de Paris avec un bel assortiment d'Habillements nouveaux à la dernière mode. Elle [illegible] ces dames qu'elle [illegible] robes, ainsi que Mlle Olympe dont elles ont déjà apprécié les talens. 30 nov

OUVERTURE DU MAGASIN DE

P. ROULLIER

102, rue Royale.

MOUSSELINES laines imprimées, cachemires laines imprimés, mérinos goffrés, robes de soirées de tous genres, robes de [illegible] de hautes nouveautés, soieries en pièces, Châles et écharpes en laine, assortis, Châles et écharpes ohres assorties, Châle et écharpes, crêpe de Chine, brodés sur Chales et écharpes en barèges, écharpes tulles brodées, grand assortiment valenciennes, dentelles noires et blanches, voilettes, tulles et dentelles, noirs et blancs, manteaux et mantelets soies, doublés, [illegible] ventes fantaisies assorties pour dames, cravattes satin et cachemire, [illegible] pour hommes, foulards soie et batiste fil pour hommes, mouchoirs batiste brodés, mouchoirs batiste fil, vignettes imprimées, mouchoirs batiste à jour, batiste en pièces, barège fantaisies en unis, brodés assorties, lingerie assortis, velours noirs et en couleurs, fleurs et plumes assorties, chapeaux de paille, articles de marchandises de modes, rubans de soie de fantaisies, gants filets blancs et noirs, gants soie blancs, noirs et couleurs pour hommes et pour femmes, toutes les fantaisies et principalement tout ce qui concerne la nouveauté. 25 nov—30

Aussi—Un assortiment de Chapeaux pour dames.

LES propriétaires de la manufacture de CIGARES, connue sous le nom de LORD BYRON, ayant appris que des contrefaçons et imitations des marques de cette manufacture ont paru sur plusieurs marchés d'Europe et du Nord Amérique, préviennent le public que chaque boîte qu'ils contient pas en outre de l'étiquette et du nom de LORD BYRON, la marque de LINO QUIROS, est une contrefaçon. Ils donnent cet avis afin de mettre sur leurs gardes les consommateurs qui les honorent de leur confiance, et qu'ils ne soient pas trompés par ceux qui veulent se servir du crédit dont est honoré la manufacture des soussignés.
Havane, septembre 1844.
3 dec—3m LINO QUIROS & Co.

DEPOT DE GLACES

FRANÇAISES ET MIROIRS D'ALLEMAGNE,

A. NOEL, rue Royale, No. 47,

VENANT d'arriver de France et d'Allemagne, a importé un grand assortiment de GLACES françaises et Miroirs d'Allemagne de toute grandeur, encadrées dans le plus nouveau genre. Aussi, Glaces de toilette, cadres dorés et en acajou, pour portraits et gravures; aussi, ornements pour rideaux, qu'il offre à vendre à un prix très modéré; il étamme aussi les vieilles glaces.
3 dec—30

I. ROSSI,

DROGUISTE ET PHARMACIEN,

Importeur en gros et en detail,

TIENT constamment un fort assortiment de DROGUES, MEDICAMENS, &c &c.—A transporté son magasin du faubourg Delassize à l'encoignure des rues Adèle et Tchoupitoulas, un îlet au dessus du bas de Gretna.
29 nov—1 an

RIZ—60 tierçons, à vendre par WOOD SIMMONS,
9 dec 60 Magasins

CAFE HAVANE—235 sacs du vert 1re qualité, en débarquement du steamer Alabama, à vendre par
9 dec FRANCIS LAMPRE, 27 Vieille Levée

SUCRE—Jaune et brun de la Havane, à vendre en magasin, par J M CABALLERO,
9 d 32 Vieille Levée

CIGARES—7,600 cigares de la Havane en débarquement du navire à vapeur Alabama, à vendre par
9 d J M CABALLERO, 32 Vieille Levée

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet, constamment en mains, à vendre par
9 d J M CABALLERO, 32 Vieille Levée

EXCELLENTE MOUSSE—6 balles mousse bien nettoyée et convenable aux matelassiers, à vendre par
9 d SMITH BRYAN, 25 Douane

RAISINS de Corinthe—27 barils reçus par le navire Portsmouth de New York et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
9 dec 34, Vieille Levée

PRUNES sèches—50 caisses en pobans et cartons, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
9 dec 34, Vieille Levée

VIN de Champagne—40 paniers de la marque de [illegible] et de l'ancre, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
9 d c 34, Vieille Levée

VIN en caisse—[illegible] caisses étiquetés et capsulés, ayant droit au drawback, reçus par les derniers arrivages de Bordeaux et à vendre par RAYMOND CAHUZAC
9 dec 34, Vieille Levée

VIN en barriques—50 barriques vin rouge bonne qualité, reçus par les navires Edouard et Columbus et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
9 dec 34, Vieille Levée

ARTICLES DIVERS—100 rouleaux cordes anglaises, 100 pièces toile d'emballage, 15 barils porc, 6 ancres frais, [illegible] beurre frais de l'Ouest, 200 balles chanvre, 25 et [illegible] en sorrain, 100 caques harengs de Hollande, 50 caisses chandelles en suif, 20 caisses tabac à chiquer, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
9 dec 99, Tchoupitoulas

SEL de Iles Turques—1000 boisseaux à vendre par
WOOD & SIMMONS,
8 dec 60, Magasins

INSTITUTION

CLASSIQUE ET COMMERCIALE

DE

G. BOYER

No 143 rue Condé, entre Dauphine et Bourgogne

CETTE institution la plus ancienne de la Louisiane, s'est toujours distinguée par le succès qu'elle a obtenu depuis sa fondation. Un nombre considérable d'élèves qui en sont sortis pour entrer dans le monde, se sont fait remarquer dans les différentes professions qu'ils ont embrassées.

L'institution Boyer qui a l'avantage de se trouver dans une position toute centrale, occupe une des plus vastes maisons de la ville, fort bien aérée et d'une salubrité parfaite.

Le cercle des études que parcourent les élèves, embrasse toutes les branches d'instruction qu'on peut désirer [illegible] accompagné [illegible] [illegible] dans la sphère [illegible].

La discipline [illegible] les [illegible] le sentiment du devoir [illegible] [illegible], est un des traits distinctifs de l'établissement, elle est tout à la fois sévère et modérée, la sollicitude du Principal pour la moralité des jeunes gens [illegible] confiés à sa garde, est stricte, mais paternelle.

La langue anglaise dont l'importance devient de plus en plus évidente, est, dans l'institution Boyer, l'objet de soins particuliers, les professeurs chargés de cours sont des hommes de talent, qui depuis longtemps ont fait leurs preuves dans l'enseignement.

BRANCHES D'INSTRUCTION.—Langue anglaise, française, espagnole et latine, histoire, géographie, mathématiques, élémens d'histoire naturelle d'astronomie, &c.
[illegible]—6

ORLEANS HIGH SCHOOL,

(LYCÉ D'ORLEANS,)

Rue de l'Esplanade.

LE LYCÉE D'ORLEANS, dirigé par ses fondateurs Messieurs WYNDHAM, MERVOYER et EVERETT reçoit des pensionnaires, des demi pensionnaires et des externes.

L'enseignement comprend toutes les branches d'une éducation solide et complète.

L'institution se recommande tout particulièrement aux familles Créoles par ses facilités qu'y trouvent les élèves pour l'acquisition de l'anglais. C'est par l'intermédiaire de cet idiome qu'on y enseigne les langues anciennes, l'espagnol, les mathématiques, la géographie &c.

Les Professeurs chargés des cours ordinaires sont MM. LOUIS SIRET, FUENTES, MAI[illegible] [illegible] Directeurs de l'Etablissement, MM. MERVOYER, WINDHAM & EVERETT.

Sont en outre attachés à l'Institution, MM. A. VARNEY, Professeur de Musique, JAUME, Professeur de Dessin, DEVOTI, Professeur de Danse, et CASERES, Professeur d'Escrime.

La surveillance est exercée par les Directeurs et par des maîtres d'études qui consacrent tout leur temps au maintien du bon ordre.

La discipline établie par les statuts est parfaitement maintenue. Aucune intervention du dehors n'est tolérée sauf les cas où les Directeurs auront jugé convenable de requérir le concours des parens ou du tuteur.

Les Directeurs répudient formellement les méthodes expéditives, et suivent le mode d'enseignement pratiqué dans les colléges de France. Ils sont persuadés que les connaissances solides ne s'acquièrent que par les études bonnes, unies et persévérantes.

Les enfans dont les parens le désirent assistent à l'instruction religieuse qu'un ecclésiast que vient faire deux fois par semaine pour les élèves Catholiques.

Les STATUTS ET REGLEMENS DU LYCEE, en anglais et en français, se trouvent chez les principaux libraires de la ville.

EFFET PERDU

J'AI perdu un mandat de deux mille [illegible] [illegible] francs tiré à mon ordre, par M. [illegible] [illegible] St. Martinville sur MM. Forstall [illegible] accepté, payable le quatre du [illegible] [illegible] [illegible] ayant payé ce [illegible], [illegible] et Belloc, qui ont acquitté le mandat [illegible] je renouvelerai cette réclamation [illegible] [illegible].
Nouvelle Orléans, le 6 décembre 1844.
[illegible] dec JEAN LESUEUR

AVIS

LE soussigné déclare que c'est par suite de la [illegible] le vingt six novembre dernier [illegible] [illegible] pour obtenir et à obtenu des recherches dans le magasin de M. Francisco Verde, à l'encoignure des rues Madison et de la Levée.

Je déclare de plus, que rien de ce qu'il cherchait n'a été trouvé dans ce magasin, et que maintenant qu'il est bien [illegible] M. Verde pour homme d'honneur et de probité.

[illegible] a signé la présente [illegible] pour [illegible] la justice et de l'équité.
Nouvelle Orléans, [illegible] décembre 1844.
9 dec—3 Signé [illegible]

M.E. PERINAUD, fondateur à la Nouvelle [illegible] offert dans le jour [illegible] de compter [illegible] qui le trouvait [illegible]. La somme à été [illegible] Monsieur a accepté le don dans l'Abeille [illegible] dernier.

M. Perinaud ayant envoyé auprès de M. [illegible] soussignés pour lui demander son jour [illegible] du défi et de l'acceptation et Jésus, M. [illegible] pour réponse:

"Qu'il ne pouvait pas donner suite à l'affaire [illegible] de la [illegible] qu'il avait été établi par M. Perinaud."
Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1844.
CONNIER
SARRAZIN

Attendu ce qui précède le soussigné déclare M. [illegible] [illegible] de faire raison [illegible] pour [illegible] [illegible].
[illegible] Nouvelle Orléans [illegible].

BRIQUES—[illegible] à vendre par [illegible] [illegible].

E. C. VIGNAUD,
No. 41
RUE DE CHARTRES

DE retour de son voyage en Europe, reçoit [illegible] [illegible] et de recevoir par [illegible] Lion, et Norman, du Havre, Bombay, Ann[illegible] d'Angleterre, un assortiment complet d'articles de mode [illegible] qu'il vendra à des prix très modérés.

FORT BLAINE

[illegible] porcelaine française, [illegible] [illegible] et à dîner à [illegible] Ayant pris des engagements avec les principales manufactures, il aura toujours des assortiments complets qu'il vendra à très bas prix en gros et en détail.

VERRERIE

[illegible]

PLAQUE

[illegible] plaqué [illegible], bouillotes [illegible], plateaux [illegible].

LAMPES ET GIRANDOLES

Lampes solaires astrales et carcels de toutes dimensions, lampes de bureau, de corridor, pendules de marbre et de divers autres genres; candélabres, coupes, plateaux, lustres, veilleuses en bronze, cristal et autres.

FANTAISIES

Vases d'hag tête-à-tête, veilleuses, coupes, bouteilles, flacons, vases, jardinières toilettes, poudre, gobelets, coupes de poche, encriers, bougeoirs, chandeliers, cassettes, cendriers, caves à liqueurs, garnitures complètes pour la toilette &c.

En porcelaine, Marbre, [illegible] et en cristal [illegible] couleur taillé et moulé.

ARTICLES DE MENAGE ET DIVERS

[illegible], porte bouteilles, paniers [illegible] masques et gants d'armes, fontaines [illegible], couteaux, la coutellerie [illegible], maillechor et plaque. En general [illegible] d'articles de ménage, boîtes à boutons, dominos, [illegible] &c. &c. et une infinité d'articles trop longs à énumérer qu'il vendra à des prix très modérés.
[illegible] nov

AU MAGASIN FASHIONABLE,

Rue de Chartres, 121, entre Conti et St. Louis.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs habitués et au public en général, qu'ils viennent de recevoir par les navires Marengo, Sea Lion, Nashville, Deshon-hire et Vesta, du Havre, les articles ci-après choisis par leur sieur F. Lacroix, pendant son séjour à Paris:

DRAPERIE.

Draps noirs extra laine, cache-mire—Drap pour Exposition de 1844—Drap bleu de roi et bleu marine—Drap vert russe, et vert de Cour—Drap bronze et bronze violet, nuances—Drap de Espagne et grenat—Drap jaune doré et pluie d'or—Drap pilote, castor et imperméable.

CASIMIR

Satin laine, noir, uni et façonné. Casimir mirobolent—Casimir à raies et à carreaux—Casimir véritable élastique, nouvel article—Casimir Jockey Club—Casimir divers couleurs grande nouveauté.

SOIERIE

Serge noire, double ferne—Serge cuite—Serge façonnée, Satin grec et velours de toutes couleurs satin noir, uni et façonné pour gilets—Ouatiere, nous au genre, gros grain et drap le soie—Satin napolitain, cravates et écharpes satin, dessins nouveaux, à la Polka et renaissance

CONFECTIONS

Faites dans les ateliers des premiers tailleurs de Paris.

Habits, nouvelle coupe—Redingottes [illegible]—Habits de cheval—Paletots nouvelle forme dits [illegible]—Paletots Mackintosh—Paletots drap caoutchouc doublés en soie—Paletots tweede imperméabilisés—Pardessus, étoffes diverses.

GILETS.

Cachemire à raies et à carreaux—Satin à jour uni et façonné—Valencias, unis et brodés à l'aiguille—Forme, chevalière—Forme à simple shall—Forme double shall—Forme droite à petit collet—Forme moyen âge.

PANTALONS

Coupe toute nouvelle, de diverses étoffes et nuances des plus variées.

CHEMISES

Confectionnées d'après les patrons les plus nouveaux et à petits plis—Caleçons tricot à corset—Gilets flanelle nouvelle coupe.

Bretelles soie gomme élastique, gants Jouvin, Chapeaux Pinaud, mode renaissance; Parapluies soie cuite, cannes à pasupluies, faux cols, corsets sans couture pour dames, et une infinité d'articles nécessaires à la toilette d'un fashionable.

Egalement, un assortiment de fournitures pour tailleurs. CORDEVIOLLE & LACROIX
16 nov

TABAC de Vuelta de abajo—20 balles pour tripes et capes, à vendre en magasin par
5 dec E. TROISGROS, 26 Vieille Levée.

HUILE D'OLIVE—200 paniers, à vendre par
E. TROISGROS,
5 dec 26 Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—49 caisses sucre blanc, jaune et brun, à vendre par E. TROISGROS,
5 d 26 Vieille Levée.

TABAC—30 balles tabac de la Havane et de Cube, dont 2 1/2 capes à cigare, en débarquement du brick Thomas Street, de la Havane, à vendre par E. TROISGROS,
5 dec 26 Vieille Levée.

SUCRE—20 caisses sucre jaune, en débarquement du brick T. Street, de la Havane, à vendre par
5 dec E. TROISGROS, 26 Vieille Levée.

CIGARES—22,000 petits Figues, en débarquement du brick T. Street, à vendre par E. TROISGROS,
26 Vieille Levée.

PIPES pour nègres—100 grandes caisses en magasin et à vendre par E. TROISGROS,
5 dec 26 Vieille Levée

DES avances libérales seront faites sur consignation de coton, chargé à bord de [illegible] Edouard à l'adresse de nos amis à Bordeaux CHARLES DUFOUR,
5 d 11 Conti

FIL à chaussure—6 caisses fil gris, jaune et vert, reçu par le navire Hope, de Liverpool, et à vendre par
2 dec SMITH BRYAN, 25 Douane.

CIGARES HAVANE—25 milliers cigares de la Havane, en débarquement du brick Uncas, comprenant des Regalias, Canones, Milliars, Trabucos, Damas, Cazadores et autres marques assorties, à vendre par
2 dec Y. QUADRAS, rue de Chartres

OLIVES ESPAGNOLES—20 barillets à vendre par
29 oct JOSEPH PRATS, 20 Vieille Levée

SAVON—60 caisses savon extra No. 1, de Winchester, en débarquement de la barque Brewster, à vendre par
DARAN, QUERTOUZE & Co.
23 nov 11 et 15, St. Louis.

EN débarquement des navires Brewster et Sarah Parker 150 douzaines seaux peints, 60 caisses savon No. 1 de Livermore, 80 balles houblon de Boston, à vendre par
21 nov PRICE & FROST, 20 Poydras

(Le navire COLUMBIA, capt. Barker, pour le Havre, sera expédié en mai [illegible]. Les consignateurs sont priés de faire leurs expéditions [illegible]. Les lettres seront closes à 4 heures.)
10 dec J. [illegible] OALE et Co.

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS

M. RIPOLL, autorisé par Mme Ve Deplanque, qui est pleinement satisfait de l'appareil qu'il a [illegible] chez elle (Manchac, En Bâton Rouge), invite MM. les Habitans qui veulent se convaincre de la réalité de ses avantages, à le venir voir fonctionner. M. Alberts, le planteur, qui conduit très bien, se fera un plaisir de donner toutes les explications désirables.

Cet appareil qui, l'année dernière, a fait avec beaucoup d'avantage 230 boucauts, fonctionne [illegible] [illegible] il fabrique cette année 330 boucauts avec la même facilité et il lui reste encore [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] M. Rif[illegible] pharmacien, rue de Chartres, [illegible] Ripoll. 10 dec—3

HUNTEN,

PROFESSEUR DE PIANO;

Rue Royale No 212, entre Orléans et Ste. Anne.
10 dec—3 NOUVELLE-ORLEANS.

UN Monsieur [illegible] de Dame [illegible] [illegible] [illegible]. 10 dec—3

[illegible] de l'Alabama, de la Havane [illegible]
E. JUHEN,
10, Poydras

ARRIVES DE LA HAVANE—Au magasin et à vendre par le soussigné des articles [illegible] de la Havane, consistant en importation, légumes [illegible], cabaleros, Royo [illegible].

Jo caisses sucre Havane blanc et jaune,
[illegible] balles tabac Vuelta de Abajo, capes et tripes,
[illegible] sucre ambrée supérieur de St. Louis,
6,0 caisses vin Margaux 2 et du Chateau Margaux,
100 caisses Sauterne, [illegible] Jeune Médoc,
150 caisses vin du Rhin, [illegible],
[illegible] douzaines Madère [illegible], London particular,
Cordiaux, liqueurs, &c.
E. JOHNS,
10 dec [illegible]

A VENDRE par P. LONGO, No 148 rue Royale
10 caisses Vin de Madère, de [illegible] Porto,
10 pipes Vin de Madère supérieur,
[illegible] caisses Vin rouge, [illegible] Olives vertes, [illegible] Curaçao,
25 do Marasquin, [illegible] Cerises à l'eau de vie,
50 paniers Marasquin [illegible]
[illegible] barils Vin blanc, [illegible] Vin rouge,
[illegible] barriques Vin pour familles,
100 paniers Huile d'olive.
10 dec

PLOMB A TIRER ET EN BARRES—[illegible] barils plomb à tirer, 3 barriques plomb canard, 15 barillets plomb en barres, en débarquement du steamer Norway, à vendre par MERLE, PRALL & Co.
10 d 33 Vieille Levée

HUILE DE BALEINE &c—[illegible] gallons huile de baleine blanchie pour [illegible], [illegible] [illegible] d'éléphant pour [illegible] de la baleine pour lu[illegible] [illegible] huile à tambour, en magasin et à vendre par
[illegible] Co. 33 Vieille Levée

GARANCE—[illegible]

[illegible]

SUCRE [illegible] à vendre par [illegible] Vieille Levée

SALAERATUS—[illegible], à vendre par FIELD & Co. Vieille Levée

BLANC de baleine &c—[illegible] caisses 4 [illegible] [illegible] du Nord [illegible] [illegible] Sièges, [illegible] Nantes et Paris à vendre par FIELD & Co.
10 dec 33 Vieille Levée.

COGNAC—Une presse de la marque J. J. Dupuy, avec droit au drawback, à vendre par
10 dec [illegible] ROCHEREAU & Co.

EAU DE VIE FINE—[illegible] marque de Dupuy [illegible] à vendre par [illegible]
10 dec

C[illegible]

VINAIGRE [illegible]

VIN DE CHAMPAGNE—[illegible] à vendre par [illegible] ROCHEREAU & Co.
10 dec

LOWELL—[illegible] coton [illegible] Canton et [illegible] pour [illegible] WATROUS & Co, 23 Vieille Levée

COTONNADES [illegible]

[illegible]

B[illegible]

[illegible]

A VENDRE, par [illegible]

SUCRE HAVANE—[illegible] caisses sucre blanc et jaune, à vendre par VOCHOSS & FORLEK,
10 dec 36 Gravier

CAFE Java et Maquereaux—[illegible] sacs Café Java et 30 barils maquereaux, à vendre par
VOCHOSS & FORLEK,
10 dec 36 Gravier

[illegible]

N[illegible]

[illegible]

BOUTEILLES noires—[illegible] à vendre par TUFTS, HOBART & Co. 36 Gravier

HABILLEMENS [illegible] Chemises coton [illegible] caisses des [illegible] [illegible], à vendre par TUFTS, HOBART & Co.
[illegible] Gravier

TOILE A DRAPS—[illegible] à vendre par TUFTS, HOBART & Co.

CHAUDIERES [illegible] à vendre par TUFTS, HOBART & Co.

SUCRE [illegible] à vendre par TUFTS, HOBART & Co. 29 Gravier

HUILE à fanal—30 barils [illegible] à vendre par TUFTS, HOBART & Co.
10 dec 29 Gravier

THE—50 caisses thé Pouchong [illegible] de 14 livres, 100 caisses [illegible] Hyson, à vendre par TUFTS, HOBART & Co, 29 Gravier

POIVRE de Sumatra—[illegible] à vendre en magasin par
10 dec TUFTS, HOBART & Co, 29 Gravier

PORC—[illegible] barils mess, M. O. et prime, à vendre par
10 d SHULTZ, MADDEN & LEACH,
77 Tchoupitoulas.

SAINDOUX—[illegible] barils [illegible] SHULTZ, MADDEN & LEACH,
10 d 77 Tchoupitoulas.

BŒUF—[illegible] barils [illegible] à vendre par SHULTZ, MADDEN & LEACH,
10 d 77 Tchoupitoulas.

SAINDOUX—[illegible] barillets [illegible] à vendre par SHULTZ, MADDEN & LEACH,
10 d 77 Tchoupitoulas

TOILE D'emballage—[illegible] pièces [illegible] à vendre par SHULTZ, MADDEN & LEACH,
10 d 77 Tchoupitoulas

CORDE—15 mrouleaux [illegible] à vendre par SHULTZ, MADDEN & LEACH,
10 d 77 Tchoupitoulas

FICELLE d'emballage—300 rouleaux, à vendre par SHULTZ, MADDEN & LEACH,
10 d 77 Tchoupitoulas

THE—[illegible] paquets hyson, [illegible] à vendre par SHULTZ, MADDEN & LEACH,
77 Tchoupitoulas

VERGE, RIS ET VEINS—[illegible] [illegible] à vendre par SHULTZ, MADDEN & LEACH,
10 d 77 Tchoupitoulas

HUILE à lanterne, [illegible] à vendre par SHULTZ, MADDEN & LEACH,
77 Tchoupitoulas

CHAMPAGNE—26 paniers, à vendre par SHULTZ, MADDEN & LEACH,
10 d 77 Tchoupitoulas

CAFE DE RIO—1000 sacs à bord des navires Cato, Victoria, Maid of Orleans et Hortense, à vendre par
GEORGE GREEN & BROTHER.
[illegible] 52 Gravier

CAFE DE JAVA—300 sacs en débarquement et à vendre par GEORGE GREEN & BROTHER.
10 d 52 Gravier

FARINE—200 barils des marques choisies de St. Louis, à vendre par PRICE & FROST,
10 d 20 Poydras

SEAUX PEINTS—200 douzaines, à vendre par
10 d PRICE & FROST, 20 Poydras

SAINDOUX—[illegible] barils [illegible], à vendre par
10 d PRICE & FROST, 20 Poydras

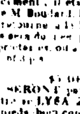

$25 DE RECOMPENSE

PARTI marron de l'habitation de M. Alexis Ferry, paroisse St. Jacques, le nommé AUGUSTIN, taille 5 pieds 5 ou [illegible] pouces, barbu, air sournois [illegible]. Il a appartenu à M. St. Amant, et ensuite à M. Wm. [illegible] DeBuys. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui l'arrêtera et le fera [illegible] [illegible]. S'adresser à
10 dec—5 U. BOULIGNY, J., 38, Vieille Levée

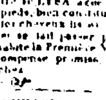

$50 DE RECOMPENSE

PARTI marron de l'habitation de MM. Dupuy & Sullie, au Bayou Plaquemine, le nègre ABRAHAM, d'une constitution robuste, taille de cinq pieds dix à onze pouces, très noir, et parlant doucement, il était habillé en drap bleu. Il a été acheté de M. Boulard le printemps dernier, et l'on suppose qu'il est retourné à la Nouvelle Orléans. La récompense ci-dessus sera donnée [illegible] pour son arrestation, en s'adressant aux propriétaires ou à
[illegible] OMER LAUVE,
19 Toulouse

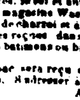

$5 DE RECOMPENSE

SERONT payées à celui qui arrêtera le mulâtre ELYSA, âgé d'environ 24 ans, taille de cinq pieds, bien constitué de corps, les épaules hautes, les cheveux [illegible]; [illegible] parle espagnol et se fait passer pour mexicaine. On suppose qu'elle habite la Première Municipalité.

La récompense promise sera payée à quiconque la ramènera chez
[illegible] P. MALLARD,
No 249 rue Royale.

MAGASINAGE—On reçoit en magasinage, des navires, [illegible] et autres marchandises d'encombrement dans les magasins Washington, 3ème municipalité, son chargement de charrettes à un taux très modéré. Les marchandises reçues dans ces magasins, seront délivrées à bord des batimens ou bateaux à vapeur, sans frais de charroi.

Le tabac sera reçu emmagasiné et chargé, comme de coutume. S'adresser à
A. GORDON, WYLIE & Co,
8 nov 53, Bienville

CHARRONNAGE—Les soussignés ont à vendre et reçoivent constamment [illegible] assortiment de wagons, charrettes, drays, roues de [illegible], charrettes à bœuf, brouettes, pour le transport du bois et de la terre, le tout provenant des meilleurs chantiers de Philadelphie, à vendre par
26 oct TOBY & BOOTHE, 70, Camp

Nouvelle-Orleans:

MARDI MATIN, 10 DECEMBRE 1844.

Le message du Président est attendu avec d'autant plus d'impatience qu'on espère qu'il contiendra quelque paragraphe sur nos relations avec le Mexique et spécialement sur la correspondance irritante échangée entre M. Shannon et M. Rejon.

En ce qui touche à ce dernier point du moins nous pensons qu'on sera désappointé. Les dépêches du Mexique sont parvenues ici le 26 novembre et ne peuvent être parvenues à temps à Washington pour qu'on tienne compte dans le Message qui a dû être lu le 2 courant et qui généralement est préparé d'avance.

Probablement aussi M. Tyler aura compris qu'une affaire aussi importante vaut la peine d'être examinée avec soin et comporte un message spécial.

Le 24 novembre il a tombé à New York une très grande quantité de neige. C'était un "orage de neige" remarquablement précoce.

Il parait positif, d'après les journaux du Nord, que le secrétaire de la trésorerie a prêté $1,800,000 à Messieurs Cochran et Riggs, courtiers à Washington, et $50,000 à M. Dodge, de Georgetown D. C.

Le secrétaire de la trésorerie serait bien embarrassé de dire en vertu de quelle loi il a fait ces prêts ou dépôts. Mais qu'importe la loi à ces Messieurs? quoi porte la dilapidation des fonds publics? N'ont-ils pas à propos des banques, fait retentir l'air de leurs accusations de favoritisme? et cela ne suffit-il pas?

Les faits sont si décisifs que le peuple doit y mettre beaucoup de bonne volonté pour se laisser tromper par toutes ces professions hypocrites.

Ainsi, les mêmes hommes qui crièrent au favoritisme à tue-tête, faisaient en même temps acte de favoritisme dans le choix de tous leurs fonctionnaires, et surtout dans le choix des banques locales, pour les charger des dépôts du gouvernement!

Ainsi, tout en continuant leurs accusations de favoritisme, ils confient maintenant à de simples particuliers à des favoris, la fortune publique, au mépris de toute légalité, en violation de tous les principes du gouvernement!

Et pourtant le peuple est encore dupe de cette indigne comédie, puisqu'il n'a pas arraché violemment le masque à ces imposteurs! Que le pouvoir s'appelle roi ou qu'il s'appelle peuple, il n'en est pas moins sensible à la flatterie—et les courtisans des peuples ne valent pas mieux que les courtisans des rois.

On assure que M. Van Buren n'a pas le moindre désir d'aller prendre place au Sénat des Etats-Unis tant que M. Polk occupera la Maison-Blanche.

Il parait qu'en Pennsylvanie beaucoup n'avaient pas une idée bien nette du tarif. Quelques-uns, croyant dit-on que c'était un cheval, et prenant les artisans de la protection pour des éleveurs qui voulaient améliorer la race chevaline.

Le bruit courait hier qu'on avait reçu par la Havane la nouvelle que Zurbano et Prim avaient été fusillés en Espagne. Nous donnons cette nouvelle sans la garantir.

THEATRE D'ORLEANS.—Nous espérions avoir la Juive pour ce soir, mais une indisposition en a disposé autrement. Par bonheur nous aurons un dédommagement qui ne nous laissera rien à regretter. Robert le Diable où M. Arnaud est si remarquable et où Mme. Casini promet d'être si charmante. La température est des plus favorables; il y a donc grande chance pour avoir une soirée des plus brillantes; car ces titres ne peuvent manquer d'être en vogue. Avis aux amateurs.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour Criminelle.—Jack Roberts et Bartholomew Donovan, accusés du vol de deux chandeliers plaqués et que le jury a trouvés coupables, ont été condamnés à deux mois d'emprisonnement.

John Welsh, dit Long John, et William Watson, [illegible] sous l'accusation d'avoir volé [illegible] M. Mason Pitcher, à bord du steamer *Alabama*, ont été mis en jugement et trouvés coupables.

Un des jurés, M. P. Pandelli, ayant été appelé à juger l'affaire précédente, a refusé de servir juré et [illegible] le juge eut rétracté certaines remarques [illegible] par lui hors de cour, à propos d'un verdict rendu précédemment par un jury dont il faisait partie. Le juge ne croit pas qu'on puisse lui demander compte en dehors de ce qu'il peut avoir dit au dehors. Sur le refus de M. Pandelli de servir comme juré, il a été condamné à quarante-huit heures d'emprisonnement pour mépris de cour.

COUR DU RECORDER BALDWIN. Adam Lever, arrêté pour le vol d'une montre, a été examiné hier et envoyé en Cour Criminelle.

—Barney Kerl et James Marion, ont été envoyés pour trente jours à la maison de travail pour vagabondage.

George Gollicks, accusé de vol, sera ultérieurement examiné.

Dimanche soir, le coroner Ramos a présidé un jury [illegible] sur le corps d'un homme nommé William [illegible] mort de consomption.

Le Docteur Bruonot a été hier élu Alderman du premier district de la Première Municipalité.

Espèces exportées.—Il a été exporté de New York, depuis le 1er octobre $2,926,318, en or et argent—Sur cette somme $2,800,000 environ sont allés en Europe; $85,000 aux Indes et le reste aux Antilles et dans l'Amérique du Sud.

Ont été nommés Marshalls des Etats-Unis
Isaac S. Barns, pour le Massachusetts.
Andrew S. Pond, district septentrional de New-York.
Alexander Porter, pour Delaware.

On lit dans le *Alexandria Gazette*. Nous apprenons que dans certaines parties de la Pennsylvanie, avant l'élection présidentielle, fait imprimer un discours de M. Clay en faveur du tarif, sous le nom de M. Polk, et réciproquement on avait fait imprimer sous le nom de M. Clay les discours de M. Polk, contre le tarif. C'est au moyen de ces faux en écriture double, circulés parmi les populations allemandes qu'on a fait élire M. Polk.

S'il faut en croire un correspondant de Washington ordinairement bien informé, M. John Q. Adams redit ainsi les résultats de l'élection:

"Le Texas sera annexé à l'Union et l'Angleterre se contentera de protester—mais elle se hâtera de suivre cet exemple pour satisfaire son ambition. L'Angleterre prendra possession de Cube en garantissant à l'Espagne le même revenu—et nous ne pourrons rien dire après avoir pris le Texas—Quant à la France, elle n'aura rien à dire puisqu'elle a pris Alger."

Nous donnons ces *on dit* pour ce qu'ils valent.

Nous voyons par les journaux des Bermudes, qu'il y a eu une révolte de nègres à Ste. Lucie, le 13 novembre—Il a fallu employer la troupe pour rétablir l'ordre.

Silas Wright ne reprendra pas son siège au Sénat, à ce que disent les journaux de New York. Ce sera donc deux sénateurs que le gouverneur Bouck aura à nommer par intérim en remplacement de MM. Wright et Tallmadge, démissionnaires. Le *Journal of Commerce* annonce que Wm. L. Marcy et John Savage sont nommés par le gouverneur—mais qu'aucun d'eux ne sera candidat devant la Législature.

On vient de découvrir dans le Tennessee, (comté de Blount) une mine d'argent qu'on dit être fort riche. On s'occupe activement des préparatifs d'exploitation.

La Cour Suprême de Pennsylvanie a rendu un verdict de $6,168.98, en faveur du demandeur et contre le comté de Philadelphie, dans une action en dommages, pour la destruction de l'école des Sœurs de la Charité par l'émeute du mois de mai dernier.

On lit dans le Courrier des Etats Unis:

"*Embarras des planteurs de la Jamaïque*—Nous avons reçu des nouvelles de Kingston du 27 octobre. La session du parlement colonial était ouverte, et on y avait discuté incidemment la question de l'introduction de 5000 Coolies des Indes Orientales pour remplacer les bras dont l'émancipation des noirs a privé l'agriculture de la colonie. Les deux points en discussion sont de savoir si la Jamaïque consentira, comme Demerara, à emprunter un demi million sterling pour aller chercher au dehors les travailleurs qui lui manquent, et si elle fera cet essai avec 5000 Coolies indiens ou un nombre moindre. Il a été mentionné dans la discussion que le gouverneur de l'île de Cuba avait formé le projet de contraindre tous les noirs affranchis à quitter cette île où leur présence est regardée comme dangereuse. Les colons de la Jamaïque devraient espérer, dans ce cas, que la plupart de ces expulsés viendraient se réfugier sur leur territoire, et l'on aurait en eux des travailleurs plus convenables et moins coûteux que ceux de l'Inde. Cette transportation pourrait même s'effectuer en masse, de concert entre les gouvernements anglais et espagnol. C'est à de pareilles espérances qu'en sont réduits les colons de la Jamaïque. Les théories des négrophiles sont une belle chose sur le papier.

MEXIQUE.

Par la barque *Laurens*, arrivée hier en rade, venant de Vera-Cruz, nous avons reçu des journaux de Mexico jusqu'au 28 novembre et de Vera Cruz jusqu'au 1er. décembre.

Notre ministre en Chine, l'honorable Caleb Cushing était arrivé à Mexico par l'Océan Pacifique. Il devait se rendre de suite à Vera-Cruz où l'attendait la barque Eugenia. On ne sait à quoi attribuer ce retour inattendu.

Il y avait aussi à la Vera Cruz un steamer de guerre anglais attendant des ordres.

Sans être décisives, les nouvelles de l'intérieur, reçues par cette occasion, sont décidément favorables à Santa Anna.

On a fait une proposition formelle d'accusation dans la Chambre des Députés contre le ministre de la guerre, pour avoir donné, sans l'autorisation du Congrès, le commandement des troupes contre les insurgés de Jalisco au général Santa Anna et cette proposition a été adoptée par 48 voix contre 16, cependant d'après le ton de la discussion il est aisé de voir que cette résolution n'est que comminatoire.

D'un autre côté il parait y avoir eu à Guadalupe une conférence amicale entre Santa Anna et divers sénateurs et députés, conférence qui n'avait rien de bien secret puisqu'elle a donné lieu à une sorte de conversation publique dans la chambre des députés.

Quelques fragmens de cette conversation en feront mieux comprendre la portée.

Séance du 23.—M. Bustamente dit qu'il a eu, l'avant-veille une conférence dans la ville de Guadalupe entre Santa-Anna et divers sénateurs et députés—que les points qu'on y avait discutés étaient de la plus haute importance, et qu'il serait peut-être utile en donner communication à la Chambre.

M. Chico dit qu'il ne lui parait pas convenable de donner un caractère solennel et semi-officiel à un acte tout-à-fait amical et privé.

M. Arnotain dit que les membres des deux Chambres qui avaient assisté à la conférence avaient la satisfaction d'avoir rendu un grand service public, et qu'en cette circonstance, ils avaient agi comme de dignes représentans,—que si la Chambre désirait connaître tout ce qui s'y était passé, il le dirait avec plaisir, attendu qu'il n'y avait rien dont on pût rougir.

M. Rodriguez de San Miguel parle dans le même sens; mais la Chambre ne juge pas convenable d'adopter la proposition de M. Bustamente.

Enfin, des lettres particulières adressées à des maisons de commerce, dont il nous a été donné communication, assurent que Santa-Anna réussira à étouffer la révolution. On ajoute qu'il agit en cette circonstance avec une promptitude et une fermeté qui doivent faire présager le succès.

Santa-Anna a publié un manifeste en réponse à celui du général Paredes. Cette œuvre, qui est fort développée, nous a paru, sur une lecture rapide, au moins plausible.

FEUILLETON.

LE COMTE DE MONTE-CHRISTO,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

(Voir l'Abeille du 29 nov. [illegible])

LE NUMERO 34 ET LE NUMERO [illegible]

Dantès passa par tous les degrés du malheur que subissent les prisonniers oubliés dans une prison. Il commença par l'orgueil, qui est une suite de l'espoir et une conscience de l'innocence; puis il en vint à douter de son innocence, ce qui ne justifiait pas mal les idées du gouverneur sur l'aliénation mentale; enfin il tomba du haut de son orgueil, il pria, non pas encore Dieu, mais les hommes. Dieu est le dernier recours. Le malheureux, qui devrait commencer par le Seigneur, n'en arrive à espérer en lui qu'après avoir épuisé toutes les autres espérances.

Dantès pria donc qu'on voulût bien le tirer de son cachot pour le mettre dans un autre, fût-il plus noir et plus profond; un changement, même désavantageux, était toujours un changement, et procurerait à Dantès une distraction de quelques jours. Il pria qu'on lui accordât la promenade, l'air des livres, des instrumens. Rien de tout cela ne lui fut accordé, mais n'importe, il demandait toujours. Il s'était habitué à parler à son nouveau geôlier, quoiqu'il fût encore, s'il était possible, plus muet que l'ancien; mais parler à un homme, même à un muet, était encore un plaisir. Dantès parlait pour entendre le son de sa propre voix: il avait essayé de parler lorsqu'il était seul, mais alors il se faisait peur.

Souvent, du temps qu'il était en liberté, Dantès s'était fait un épouvantail de ces chambrées de prisonniers, composées de vagabonds, de bandits et d'assassins, dont la joie ignoble met en commun des orgies inintelligibles et des amitiés effrayantes. Il en vint à souhaiter d'être jeté dans quelqu'un de ces bouges, afin de voir d'autres visages que celui de ce geôlier impassible qui ne voulait point parler; il regrettait le bagne, avec son costume infamant, sa chaîne au pied et sa flétrissure sur l'épaule. Au moins les galériens étaient dans la société de leurs semblables, ils respiraient l'air, ils voyaient le ciel, les galériens étaient bien heureux.

Il supplia un jour le geôlier de demander pour lui un compagnon, quel qu'il fût, ce compagnon dût-il être cet abbé fou dont il avait entendu parler. Sous l'écorce du geôlier, si rude qu'elle soit, il reste toujours un peu de l'homme. Celui-ci avait souvent au fond du cœur, et quoique son visage n'en eût rien dit, plaint ce malheureux jeune homme, à qui la captivité était si dure; il transmit la demande du n° 34 au gouverneur; mais celui-ci, prudent comme s'il eût été un homme politique, se figura que Dantès voulait ameuter les prisonniers, tramer quelque complot, s'aider d'un ami dans quelque tentative d'évasion, et il refusa.

Dantès avait épuisé le cercle des ressources humaines. Comme nous avons dit que cela devait arriver, il se retourna alors vers Dieu. Toutes les idées pieuses éparses dans le monde, et que glanent les malheureux courbés par la destinée, vinrent alors rafraîchir son esprit; il se rappela les prières que lui avait apprises sa mère, et leur trouva un sens jadis ignoré de lui; car, pour l'homme heureux, la prière demeure un assemblage monotone et vide de sens jusqu'au jour où la douleur vient expliquer à l'infortuné ce langage sublime à l'aide duquel il parle à Dieu. Il pria donc, non pas avec ferveur, mais avec rage. En priant tout haut, il ne s'effrayait plus de ses paroles. Alors il tombait dans des espèces d'extases, il voyait Dieu éclatant à chaque mot qu'il prononçait; toutes les actions de sa vie humble et perdue, il les rapportait à la volonté de ce Dieu puissant, s'en faisait des leçons, se proposait des tâches à accomplir.

Malgré ses prières ferventes, Dantès resta prisonnier. Alors son esprit devint sombre, un nuage s'épaissit devant ses yeux. Dantès était un homme simple et sans éducation; le passé était resté pour lui couvert de ce voile sombre que soulève la science. Il ne pouvait, dans la solitude de son cachot et dans le désert de sa pensée, reconstruire les âges révolus, ranimer les peuples éteints, rebâtir les villes antiques, que l'imagination grandit et poétise, et qui passent devant les yeux, gigantesques et éclairées par le feu du ciel comme les tableaux babyloniens de Martinn; lui n'avait que son passé si court, son présent si sombre, son avenir si douteux: dix-neuf ans de lumière à méditer peut-être dans une éternelle nuit! Aucune distraction ne pouvait donc lui venir en aide: son esprit énergique, et qui n'eût pas mieux aimé que de prendre son vol à travers les âges, était forcé de rester prisonnier comme un aigle dans une cage. Il se cramponnait alors à une seule idée, à celle de son bonheur, détruit sans cause apparente et par une fatalité inouïe; il s'acharnait sur cette idée, la tournant, la retournant sur toutes les faces, et la dévorant pour ainsi dire à belles dents, comme dans l'enfer de Dante l'impitoyable Ugolin dévore le crâne de l'archevêque Roger. Dantès n'avait eu qu'une foi passagère; il la perdit comme d'autres la perdent après le succès, seulement il n'en avait pas profité.

La rage succéda à l'ascétisme. Edmond lançait des blasphèmes qui faisaient reculer d'horreur le geôlier, il brisait son corps contre les murs de sa prison, il s'en prenait avec fureur à tout ce qui l'entourait, et surtout à lui-même, de la moindre contrariété que lui faisait éprouver un grain de sable, un fétu de paille, un souffle d'air; alors cette lettre dénonciatrice qu'il avait vue, que lui avait montrée Villefort, qu'il avait touchée, lui revenait à l'esprit. Chaque ligne flamboyait sur la muraille comme le *Mane, Thecel, Pharès* de Balthazar; il se disait que c'était bien la haine des hommes et non la vengeance de Dieu qui l'avait plongé dans l'abîme où il était; il vouait ces hommes inconnus à tous les supplices dont son ardente imagination lui fournissait l'idée, et il trouvait encore que les plus terribles étaient trop doux et surtout trop courts pour eux; car après le supplice, venait la mort, et dans la mort était, sinon le repos, du moins l'insensibilité qui lui ressemble.

A force de se dire à lui-même, à propos de ses ennemis, que le calme était dans la mort, et qu'à celui qui veut punir cruellement il faut d'autres moyens que la mort, il tomba dans l'immobilité morne des idées de suicide. Malheur à celui qui, sur la pente du malheur, s'arrête à cette sombre idée! C'est une de ces mers mortes qui s'étendent comme l'azur des flots purs, mais dans lesquelles le nageur sent de plus en plus s'engluer ses pieds dans une vase bitumineuse qui l'attire à elle, l'aspire, l'engloutit. Une fois pris ainsi, si le secours divin ne vient point à son aide, tout est fini, et chaque effort qu'il tente l'enfonce plus avant dans la mort.

Cependant cet état d'agonie morale est moins terrible que la souffrance qui l'a précédé et que le châtiment qui le suivra peut être; c'est une espèce de consolation vertigineuse, qui nous montre le gouffre, mais au fond du gouffre, le néant. Arrivé là, Edmond trouva quelque consolation dans cette idée; toutes ses douleurs, toutes ses souffrances, ce cortège de spectres qu'elles traînaient à leur suite, parurent s'envoler de ce coin de sa prison où l'ange de la mort pouvait poser son pied silencieux. Dantès regarda avec calme sa vie passée, avec terreur sa vie future, et choisit ce point milieu qui lui paraissait être un lieu d'asile.

—Quelquefois, se disait-il alors, quand je voyageais lointaines, quand j'étais encore un homme, et quand cet homme, libre et puissant, jetait à d'autres hommes des commandemens qui étaient exécutés, j'ai vu le ciel se couvrir, la mer frémir et gronder, l'orage naître dans un coin du ciel, et comme un aigle gigantesque, battre les deux horizons de ses deux ailes; alors je sentais que mon vaisseau n'était plus qu'un refuge impuissant, car mon vaisseau, léger comme une plume à la main d'un géant, tremblait et frissonnait lui-même. Bientôt, au bruit de la rafale sifflante, des montagnes d'eau croulant sur ma tête, le bruit effroyable des lames, l'aspect des rochers tranchans m'annonçait la mort, et la mort m'épouvantait, et je faisais tous mes efforts pour y échapper, et je réunissais toutes les forces de l'homme et toute l'intelligence du marin pour lutter avec Dieu!... C'est que j'étais heureux alors, c'est que revenir à la vie, c'était revenir au bonheur; c'est que cette mort, je ne l'avais pas appelée, je ne l'avais pas choisie, c'est que le sommeil enfin me paraissait dur sur ce lit d'algues et de cailloux; c'est que je m'indignais, moi qui me croyais une créature faite à l'image de Dieu, de servir, après ma mort, de pâture aux goëlands et aux vautours. Mais aujourd'hui c'est autre chose: j'ai perdu tout ce qui pouvait me faire aimer la vie, aujourd'hui la mort me sourit comme une nourrice à l'enfant qu'elle va bercer; mais aujourd'hui je meurs à ma guise, et je m'endors las et brisé, comme je m'endormais, après un de ces soirs de désespoir et de rage, pendant lesquels j'avais compté trois mille tours dans ma chambre, c'est-à-dire trente mille pas, c'est-à-dire à peu près dix lieues.

Dès que cette pensée eut germé dans l'esprit du jeune homme, il devint plus doux, plus souriant, il s'arrangea mieux de son lit dur et de son pain noir, mangea moins, ne dormit plus, et trouva à peu près supportable ce reste d'existence qu'il était sûr de laisser là quand il voudrait, comme on laisse un vêtement usé. Il y avait deux moyens de mourir: l'un était simple: il s'agissait d'attacher son mouchoir à un barreau de la fenêtre, et de se pendre; l'autre consistait à faire semblant de manger et de se laisser mourir de faim. Le premier répugna fort à Dantès. Il avait été élevé dans l'horreur des pirates, gens que l'on pend aux vergues des bâtimens. La pendaison était donc pour lui une espèce de supplice infamant qu'il ne voulait pas s'appliquer à lui-même; il adopta le deuxième, et en commença l'exécution le jour même.

Près de quatre années s'étaient écoulées dans les alternatives que nous avons racontées. A la fin de la deuxième, Dantès avait cessé de compter les jours et était retombé dans cette ignorance du temps dont [illegible] l'inspecteur. Dantès avait dit: Je veux mourir, et s'était choisi son genre de mort, il l'avait bien envisagé, et de peur de revenir sur sa décision, il s'était fait serment à lui-même de mourir ainsi. Quand on me servira mon repas du matin et mon repas du soir, avait-il pensé, je jetterai les aliments par la fenêtre, et j'aurai l'air de les avoir mangés.

Il le fit comme il s'était promis de le faire. Deux fois le jour, par la petite ouverture grillée qui ne lui laissait apercevoir que le ciel, il jetait ses vivres, d'abord gaîment, puis avec réflexion, puis avec regret; pour avoir la force de poursuivre ce terrible dessein, il lui fallut le souvenir du serment qu'il s'était fait. Ces alimens qui lui répugnaient autrefois, la faim, aux dents aiguës, les lui faisait paraître appétissans dans une heure à sa main. Il tenait pendant une heure parfois ce morceau de viande pourri ou ce poisson infect, et sur ce pain noir et moisi. C'étaient les derniers instincts de la vie qui luttaient encore en lui, et qui de temps en temps terrassaient sa résolution. Alors son cachot ne lui paraissait plus aussi sombre, son état lui semblait moins désespéré; il était jeune encore, il devait avoir vingt-cinq ou vingt-six ans, il lui restait cinquante ans à vivre peut-être, c'est-à-dire deux fois ce qu'il avait vécu. Pendant ce laps de temps immense, que d'évènements pouvaient forcer les portes, renverser les murailles du château d'If et le rendre à la liberté! Alors il approchait ses dents du repas que, Tantale volontaire, il éloignait lui-même de sa bouche; mais alors le souvenir de son serment lui revenait à l'esprit, et cette généreuse nature avait trop peur de se mépriser soi-même pour manquer à son serment. Il usa donc, rigoureux et impitoyable, le peu d'existence qui lui restait, et un jour vint qu'il n'eut plus la force de se lever pour jeter par la lucarne de son cachot le souper qu'on lui apportait.

Le lendemain il ne voyait plus, il entendait à peine; le geôlier croyait à une maladie grave, Edmond espérait dans une mort prochaine.

La journée s'écoula ainsi. Edmond sentait un vague engourdissement, qui ne manquait pas d'un certain bien-être, le gagner peu à peu, les tiraillemens nerveux de son estomac s'étaient assoupis, les ardeurs de sa soif s'étaient calmées; lorsqu'il fermait les yeux, il voyait une foule de lueurs brillantes pareilles à ces feux follets qui courent la nuit sur les terrains fangeux: c'était le crépuscule de ce pays inconnu qu'on appelle la mort.

Tout à coup un soir, vers neuf heures, il entendit un bruit sourd à la paroi du mur contre lequel il était couché. Tant d'animaux immondes étaient venus faire leur bruit dans cette prison, que peu à peu Edmond avait habitué son sommeil à ne pas se troubler de si peu de chose; mais cette fois, soit que ses sens fussent exaltés par l'abstinence, soit que réellement le bruit fût plus fort que de coutume, soit que dans ce moment suprême tout acquît de l'importance, Edmond souleva la tête pour mieux entendre. C'était un grattement égal qui semblait accuser soit une griffe énorme, soit une dent puissante, soit enfin la pression d'un instrument quelconque sur des pierres.

Bien qu'affaibli, le cerveau du jeune homme fut frappé par cette idée banale constamment présente à l'esprit des prisonniers—la liberté. Ce bruit arrivait si juste au moment où tout bruit allait cesser pour lui, qu'il lui semblait que Dieu se montrait enfin pitoyable à ses souffrances et lui envoyait ce bruit pour l'avertir de s'arrêter au bord de la tombe où chancelait déjà son pied. Qui pouvait savoir si un de ses amis, un de ces êtres bien aimés auxquels il avait songé si souvent qu'il y avait usé sa pensée, ne s'occupait pas de lui en ce moment et ne cherchait pas à rapprocher la distance qui les séparait? Mais non, sans doute Edmond se trompait, et c'était un de ces rêves qui flottent à la porte de la mort. Cependant Edmond écoutait toujours ce bruit. Ce bruit dura trois heures à peu près, puis Edmond entendit une sorte de croulement, après quoi le bruit cessa.

Quelques heures après, il reprit plus fort et plus rapproché. Déjà Edmond s'intéressait à ce travail qui lui faisait société; tout à coup le geôlier entra. Depuis huit jours à peu près qu'il avait résolu de mourir, depuis quatre jours qu'il avait commencé de mettre ce projet à exécution, Edmond n'avait point adressé la parole à cet homme, ne lui répondant pas quand il lui avait parlé pour lui demander de quelle maladie il croyait être atteint, et se retournant du côté du mur quand il en était regardé trop attentivement. Mais aujourd'hui le geôlier pouvait entendre ce bruit sourd, s'en alarmer, y mettre fin, et déranger ainsi peut-être ce je ne sais quoi d'espérance dont l'idée seule charmait les derniers momens de Dantès.

Le geôlier apportait à déjeuner. Dantès se souleva sur son lit, et, enflant sa voix, se mit à parler sur tous les sujets possibles, sur la mauvaise qualité des vivres qu'il apportait, sur le froid dont on souffrait dans ce cachot, murmurant et grondant pour avoir le droit de crier plus fort, et lassant la patience du geôlier, qui justement ce jour-là avait sollicité pour le prisonnier malade un bouillon et du pain frais, et qui lui apportait ce bouillon et ce pain. Heureusement il crut que Dantès avait le délire, il posa les vivres sur la mauvaise table boiteuse sur laquelle il avait l'habitude de les poser, et se retira. Libre alors, Edmond se remit à écouter avec joie. Le bruit devenait si distinct, que maintenant le jeune homme l'entendait sans efforts. Plus de doute, se dit-il à lui-même, puisque ce bruit continue, malgré le jour, c'est quelque malheureux prisonnier comme moi qui travaille à sa délivrance. Oh! si j'étais près de lui, comme je l'aiderais! Puis tout à coup un nuage sombre passa sur cette aurore d'espérance dans ce cerveau habitué au malheur, et qui ne pouvait se reprendre que difficilement aux joies humaines; cette idée surgissait que ce bruit avait pour cause le travail de quelques ouvriers que le gouverneur employait aux réparations d'une chambre voisine.

Il était facile de s'en assurer; mais comment risquer une question? Certes il était tout simple d'attendre l'arrivée du geôlier, de lui faire écouter ce bruit, et de voir la mine qu'il ferait en l'écoutant; mais se donner une pareille satisfaction, n'était-ce pas trahir des intérêts bien précieux pour une satisfaction bien courte? Malheureusement la tête d'Edmond, cloche vide, était assourdie par le bourdonnement d'une idée; il était si faible que son esprit flottait comme une vapeur, et ne pouvait se condenser autour d'une pensée. Edmond ne vit qu'un moyen de rendre la netteté à sa réflexion et la lucidité à son jugement, il tourna les yeux vers le bouillon fumant encore que le geôlier venait de poser sur la table, se leva, alla en chancelant jusqu'à lui, prit la tasse, la porta à ses lèvres et avala le breuvage qu'elle contenait avec une indicible sensation de bien-être. Alors il eut le courage d'en rester là; il avait entendu dire que de malheureux naufragés, recueillis, exténués par la faim, étaient morts pour avoir gloutonnement dévoré une nourriture trop substantielle. Edmond posa sur la table le pain qu'il tenait déjà presqu'à portée de sa bouche, et alla se recoucher. Edmond ne voulait plus mourir.

Bientôt il sentit que le jour rentrait dans son cerveau; toutes ses idées, vagues et presque insaisissables, reprenaient leur place dans cet échiquier merveilleux où une case de plus suffit peut-être pour établir la supériorité de l'homme sur les animaux. Il put penser et fortifier sa pensée avec le raisonnement. Alors il se dit:

—Il faut tenter l'épreuve, mais sans compromettre personne. Si le travailleur est un ouvrier ordinaire, je n'ai qu'à frapper contre mon mur, aussitôt il cessera sa besogne pour tâcher de deviner quel est celui qui frappe et dans quel but il frappe. Mais comme son travail sera non seulement licite, mais encore commandé, il reprendra bientôt son travail. Si au contraire c'est un prisonnier, le bruit que je ferai l'effraiera; il craindra d'être découvert; il cessera son travail, et ne le reprendra que ce soir, quand il croira tout le monde couché et endormi. Aussitôt Edmond se leva de nouveau. Cette fois, ses jambes ne vacillaient plus et ses yeux étaient sans éblouissement. Il alla vers un angle de sa prison, détacha une pierre minée par l'humidité, et revint frapper trois coups contre le mur à l'endroit même où le retentissement était le plus sensible.

Dès le premier, le bruit avait cessé comme par enchantement. Edmond écouta de toute son âme. Une heure s'écoula, deux heures s'écoulèrent, aucun bruit nouveau ne se fit entendre. Edmond avait fait naître de l'autre côté de la muraille un silence absolu. Plein d'espoir, Edmond mangea quelques bouchées de son pain, avala quelques gorgées d'eau, et, grâce à la constitution puissante dont la nature l'avait doué, se retrouva à peu près comme auparavant. La journée s'écoula, le silence durait toujours. La nuit vint sans que le bruit eût recommencé.

—C'est un prisonnier! se dit Edmond avec une indicible joie.

—Dès lors sa tête s'embrasa, la vie lui revint violente à force d'être active. La nuit se passa sans que le moindre bruit se fît entendre. Edmond ne ferma pas les yeux de cette nuit.

Le jour revint, le geôlier rentra apportant les provisions. Edmond avait déjà dévoré les anciennes; il dévora les nouvelles, écoutant sans cesse ce bruit qui ne revenait pas, tremblant qu'il eût cessé pour toujours, faisant dix ou douze lieues dans son cachot, ébranlant pendant des heures entières les barreaux de fer de son soupirail, rendant l'élasticité et la vigueur à ses membres par un exercice désappris depuis longtemps, se disposant enfin à reprendre corps à corps sa destinée à venir, comme fait, en étendant ses bras et en frottant son corps d'huile, le lutteur qui va entrer dans l'arène. Puis, dans les intervalles de cette activité fiévreuse, il écoutait si le bruit ne revenait pas, s'impatientait de la prudence de ce prisonnier qui ne devinait point qu'il avait été distrait dans son œuvre de liberté par un autre prisonnier qui avait au moins aussi grande hâte d'être libre que lui. Trois jours s'écoulèrent, soixante-douze mortelles heures comptées minute par minute!

Enfin un soir, comme le geôlier venait de faire sa dernière visite, comme pour la centième fois, Dantès collait son oreille à la muraille, il lui sembla qu'un ébranlement imperceptible répondait sourdement dans sa tête, mise en rapport avec les pierres silencieuses. Dantès se recula pour bien rasseoir son cerveau ébranlé, fit quelques pas dans la chambre et replaça son oreille au même endroit.

Il n'y avait plus de doute, il se faisait quelque chose de l'autre côté; le prisonnier avait reconnu le danger de sa manœuvre, en avait adopté quelqu'autre et sans doute, pour continuer son œuvre avec plus de sécurité, il avait substitué le levier au ciseau. Enhardi par cette découverte, Edmond résolut de venir en aide à l'infatigable travailleur. Il commença par déplacer son lit, derrière lequel il lui semblait que l'œuvre de délivrance s'accomplissait, et chercha des yeux un objet avec lequel il pût entamer la muraille, faire tomber le ciment humide, desceller une pierre enfin. Rien ne se présenta à sa vue; il n'avait ni couteau ni instrument tranchant, du fer à ses barreaux seulement, et il s'était assuré si souvent que ses barreaux étaient bien scellés, que ce n'était plus même la peine d'essayer à les ébranler.

Pour tout ameublement, un lit, une chaise, une table, un seau, une cruche. A ce lit il y avait bien des tenons de fer; mais ces tenons étaient scellés au bois